**No 8102**

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

**PROJET DE LOI**

**portant modification de la loi du 15 juillet 2022 visant à mettre en place un régime d’aides sous forme de garanties en faveur de l'économie luxembourgeoise à la suite de l’agression de la Russie contre l’Ukraine**

**\*\*\***

**Résumé**

Le présent projet de loi a pour objet d’apporter des modifications à la loi du 15 juillet 2022 visant à mettre en place un régime d’aides sous forme de garanties en faveur de l'économie luxembourgeoise à la suite de l’agression de la Russie contre l’Ukraine.

Les modifications portent principalement sur :

* la prolongation d’un an de ladite loi du 15 juillet 2022 suite à l’extension de l’encadrement temporaire de crise de la Commission européenne jusqu’à la fin de l’année 2023, décidée en date du 28 octobre 2022 ;
* l’abandon de la limitation de la garantie fixée à l’article 3 de la loi précitée du 15 juillet 2022 afin de répondre aux besoins en liquidités accrus des fournisseurs de gaz naturel et d’électricité.